



MAIRIE  
de  
SAINT-DENIS

## Inscription scolaire

Liste des pièces à fournir pour l'inscription d'un enfant à l'école du regroupement pédagogique de Saint Denis/Lacombe/Brousses et Villaret :

- La fiche de demande d'inscription scolaire complétée  
ou
- Une lettre adressée à Monsieur le Maire sollicitant l'inscription de l'enfant  
(en précisant son nom, sa date et lieu de naissance et la classe demandée)
- Photocopie du livret de famille : pages des parents et de l'enfant
- Photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé de l'enfant
- Justificatif de domicile
- Assurance scolaire
- Certificat de radiation si l'enfant est déjà scolarisé dans une autre école

Ce dossier est à déposer au Secrétariat de Mairie. Un certificat d'inscription scolaire vous sera délivré.

Merci de prendre également contact avec le Directeur de l'Ecole  
pour valider définitivement l'inscription:

**Monsieur Yannick CHACON 04.68.26.17.66**